

Les conférences de l'IAP Sorbonne et de l'IRJS

Cycle « Droit et pratique de l'assurance »

L'EXPERTISE ET L'ASSURANCE CONSTRUCTION

Sous la direction scientifique de Pierre-Grégoire Marly,
Professeur à l'Université du Mans, membre de Sorbonne-Assurance

12 mars 2020
17h - 19h30

En Sorbonne

Amphithéâtre Turgot - 17 rue de la Sorbonne -
75005 Paris

Inscription gratuite et obligatoire : <https://bit.ly/2Hp3E2w> (ou sur le site de l'IRJS)
une pièce d'identité pourra être demandée

Programme provisoire

L'expertise constitue aujourd'hui un rouage central de la résolution des sinistres dans l'assurance construction. Pourtant, aussi essentielles soient-elles, les procédures d'expertise soulèvent de très nombreux problèmes pratiques, trop souvent synonymes de coûts et de délais disproportionnés au vu des enjeux. Cette conférence se propose de réunir différents professionnels afin d'apprécier l'efficacité de ces procédures, et de réfléchir à des solutions qui pourraient permettre à la fois d'en réduire les contraintes, et plus généralement, d'améliorer la résolution des litiges en matière de construction.

INTRODUCTION

16h30-17h

Accueil des participants

17h-17h15

Mot d'accueil

Pierre-Grégoire MARLY

Professeur agrégé des Facultés de droit

Président du Forum du droit des assurances

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES

18h20-18h40

La valeur probatoire du rapport d'expertise

François-Xavier BALME

Docteur en droit, Avocat

18h40-19h

L'expertise en droit de la construction

Cyril CHARBONNEAU

Docteur en droit, avocat

REGARDS CROISÉS

17h15-17h30

Le point de vue d'un expert

Jean-Baptiste BRODE

Cabinet Polyexpert

17h30-17h45

Le point de vue d'un assureur

Mathieu TÉTARD

Axa XL

17h45-18h

Le point de vue d'un courtier

Pierre THION

AON

18h-18h20

Le point de vue d'un avocat

Jean-Marie GUÉGUEN

PDGB, société d'avocats

DISCUSSIONS

19h-19h15

Échange avec la salle

19h30

Cocktail